



Crédit Photo : Simon Bauvineau – Association ARPEGE

PROGRAMME DES ACTIONS JANVIER A DECEMBRE 2021

RESERVE NATURELLE NATIONALE DES PRES SALES D'ARES ET DE LEGE-CAP-FERRET

ASSOCIATION ARPEGE

1 ALLEE DE BENEDICTE

33 950 LEGE-CAP FERRET

TEL : 07 85 95 15 64

COURRIEL : benoit.fritsch@rn-arpege.fr - richard.deneuic@rn-arpege.fr

RNN prés salés d'Arès et de Lège-Cap-Ferret : www.reserve-naturelle-pres-sales.org

Programme des actions 2021

Le projet 2021 s'inscrit sur une année complète qui va au-delà de la dernière année du plan de gestion de la réserve naturelle. Celui-ci a été validé en 2016 par le comité consultatif de gestion et le conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

Les **actions principales** du programme 2021 sont présentées sous forme de **projets**. Ceux-ci sont complétés par des **actions courantes** qui sont listées en fin de document.

Les projets proposés ci-après sont prévus d'être réalisés cette année, et sont pour lesquels nous sollicitons des financements spécifiques. Eu égard au caractère prévisionnel de ces actions, les chiffrages ne sont que des estimations se voulant, autant que faire se peut, les plus réalistes et précises possibles.

Pour chacun des projets présentés, la **maîtrise d'ouvrage** et les **partenariats** envisagés sont notés. Puis sont précisés :

1. les rappels nécessaires et les objectifs liés au projet,
2. les fiches actions du plan de gestion concernées par ce projet,
3. les actions et investissement réalisés précédemment qui peuvent répondre aux objectifs liés à ce projet,
4. les actions à réaliser, la mise en œuvre et les partenariats nécessaires à la réalisation de ce projet,
5. le coût estimé et les temps humains nécessaires, sur la base de la dernière version en date du budget prévisionnel de la RN (mention de la version du budget budget : par ex 2021 – V1) Les financeurs sont aussi mentionnés.

Les actions du plan de gestion présentées pour chacun des projets, reprennent la codification du plan de gestion actuel qui tient de l'ancienne méthodologie ATEN des plans de gestion des réserves Naturelles :

- **AD** : Actions à caractère administratif
- **PO** : Missions de police et de surveillance
- **PI** : Formation, Accueil, animations et actions pédagogiques
- **SE** : Etudes, suivis et inventaires
- **TE** : Travaux d'entretien (fonctionnement) : gestion des milieux et/ou des infrastructures
- **TU** : Travaux uniques (investissements) : Actions de restauration ou d'équipement des milieux (équipements)

PROJET 1 :

RENOUVELLEMENT DU PLAN DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE

MAITRISE D'OUVRAGE : ARPEGE - OFB

PARTENARIAT :

1. Rappels / Objectifs :

Le plan de gestion 2016-2020 est arrivé à échéance et il est nécessaire de le renouveler dans sa globalité. Une nouvelle méthodologie de rédaction des plans de gestion est disponible en ligne et sera prise en considération pour la rédaction du plan de gestion. La rédaction du nouveau plan de gestion a été entamée en 2020.

2. Fiches actions du plan de gestion concernées :

AD12 : EVALUATION DU PLAN DE GESTION 2016-2020 ET REDACTION DU PLAN DE GESTION SUIVANT

3. Actions et investissement réalisés précédemment :

- Plan de gestion 2010-2016
- Plan de gestion 2016-2020
- Evaluation du plan de gestion 2016-2020

4. Actions à réaliser, mise en œuvre et partenariats :

- Validation de l'évaluation du deuxième plan de gestion,
- Réappropriation des éléments de contexte et des enjeux par le nouveau conservateur,
- Poursuite de la rédaction sur la base des premiers éléments rédigés en 2020,
- Echange en interne (Arpege - OFB) sur les lignes directrices des premiers éléments identifiés,
- Echange avec les partenaires extérieurs d'Arpege pour présentation, partage des enjeux, des objectifs et des actions prévues et discussion,
- Intégration des retours des différentes consultations et poursuite de la rédaction du plan de gestion

S'agissant d'un troisième plan de gestion,

Le renouvellement du plan de gestion prévoira de poursuivre de nombreuses actions diverses et variées, afin d'assurer une cohérence sur le long terme des objectifs affiliés au site et des actions qui y sont associées. Il faudra notamment établir un plan de gestion en intégrant une réflexion sur la modification du décret de création de la réserve et la mise en place d'un périmètre de protection.

5. Coût et temps estimés sur le budget 2021 – V7

- **120 jours** Arpège, **5 jours** de soutien externe (CapTerMer (CTM) aide gestion base de données + aide à rédaction état des lieux écologique)
- **TOTAL : 22 291 €**
- Financeurs prévus : DREAL 68% ; OFB 32%

PROJET 2 :

ETUDE SOCIOECONOMIQUE DE LA RESERVE NATURELLE

MAITRISE D'OUVRAGE : ARPEGE - OFB / DREAL

PARTENARIAT : INRAE

1. Objectifs et rappels :

La réserve naturelle des prés salés se situe dans un contexte territorial de sollicitation croissante des éléments naturels liés au Bassin d'Arcachon. De nombreux usagers fréquentent et utilisent le site, qu'ils soient d'ordre touristique, agricole, halieutique, ou cynégétique. Ces acteurs interagissent avec le gestionnaire de la réserve naturelle qui est lui-même garant de la conservation du patrimoine naturel présent sur le site. L'ancrage local de la réserve naturelle dépend de ce relationnel, et il est étroitement lié au contexte socioéconomique du secteur.

Pour alimenter la bonne gestion de la réserve naturelle, cette dernière doit soit s'appuyer sur une base d'évaluation de son ancrage local territorial. Une étude auprès des différents partenaires est donc nécessaire et tombe à point nommé en 2021 pour la rédaction du troisième plan de gestion.

2. Actions du plan de gestion concernées :

AD12 : EVALUATION DU PLAN DE GESTION 2016-2020 ET REDACTION DU PLAN DE GESTION SUIVANT

3. Actions et investissement réalisés précédemment : **aucun, action unique**

4. Actions à réaliser, mise en œuvre et partenariats :

L'intitulé de cette étude est : « Etude sociologique de l'appropriation locale de la RNN des prés salés d'Arès Lège-Cap Ferret ». La maîtrise d'œuvre est confiée à l'INRAE, par convention.

Le projet CapARA (Appropriation locale de la Réserve naturelle nationale des prés salés d'Arès et Lège-Cap ferret) consiste en une étude sociologique qualitative (20 à 30 entretiens d'une heure environ) visant à rendre compte de la diversité des points de vue des acteurs locaux dont tout ou partie des activités sont en rapport avec la réserve naturelle et sa gestion. Elle doit permettre au gestionnaire de préciser les orientations en matière de fréquentation et d'encadrement des nombreuses activités existantes. Au plan sociologique, la principale question de recherche porte sur la gouvernance et à la thématique de « l'équité » dans la gestion des aires protégées.

Cette étude sera menée dans le cadre d'un master 2 de sociologie co-encadré par Ludovic Ginelli (sociologue, ingénieur d'étude unité ETBX d'Inrae) et Bruno Bouet (sociologue, chargé d'étude projet ARENNA, unité ETBX).

Un comité de pilotage est prévu d'être réuni régulièrement pour cette étude et rassemblerait la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la DDTM de la Gironde (Service Eau-Nature), l'OFB (PNMBA et/ou personnel affecté à la cogestion de la RNN), le Conservatoire du Littoral, le Président de l'association Arpege, le conservateur de la RN, l'INRAE.

5. Coût et temps estimés sur le budget 2021 – V7

- **5 jours** Arpège
- **6 930 €** étude Inrae
- **TOTAL : 7 829 €**,
- Financeurs prévus : DREAL 100%

PROJET 3 :

TRAVAUX DE GESTION ECOLOGIQUE SUR LA RESERVE NATURELLE

MAITRISE D'OUVRAGE : ARPEGE - OFB

PARTENARIAT : SURF INSERTION, ACCA, M. DAVID,
PRESTATAIRE

1. Objectifs et rappels :

Gestion du Baccharis à feuille d'arroche :

Le Sénéçon en arbre ou Baccharis à feuille d'arroche (*Baccharis halimifolia*) est une espèce invasive dont le développement entraîne une diminution des espèces végétales locales, notamment celles de la strate herbacée, avec pour conséquences une banalisation du milieu et une perte de biodiversité (J.M. Sinnassamy, 2004 ; F. Durieux, 2005 ; C. Chambolle, 2007). Cet arbuste colonise sur la réserve naturelle le haut pré salé, les marais endigués (anciens réservoirs à poissons) et cette colonisation se traduit par une perte d'habitats naturels et d'habitats d'espèces, préjudiciable notamment à plusieurs espèces patrimoniales.

Mentionné pour la première fois sur le Bassin d'Arcachon en 1891, le baccharis est aujourd'hui omniprésent sur le domaine endigué et le haut schorre de la réserve. Dans le compartiment sous influence tidale, il occupe 28 ha, soit près de 60% des habitats naturels du haut schorre.

Gestion des prairies :

Les prairies du domaine endigué (photo ci-dessous) renferment une biodiversité particulière. Elles font l'objet d'une gestion adaptée, conforme au guide méthodologique de gestion des prairies du bassin d'Arcachon édité par le CBNSA. Un système de pâturage est en place mais des actions de fauche sont également indispensables à la gestion de ces prairies pour conserver leur caractère oligotrophe.



2. Actions du plan de gestion concernées :

TE 2 : GESTION DE LA VEGETATION DU DOMAINE ENDIGUE ET DES HAIES BOCAGERES AFIN DE FAVORISER L'ACCUEIL D'ESPECES PATRIMONIALES ET DES OISEAUX D'EAU

TE 5 : ENTRETIEN DES PARCELLES RENATUREES DANS LE CADRE DE LA GESTION DU BACCHARIS A FEUILLES D'ARROCHE

3. Actions et investissement réalisés précédemment :

Gestion du Baccharis à feuille d'arroche :

Une gestion ciblée sur une vingtaine de parcelles présentant des enjeux de conservation est réalisée depuis 2009 (habitats d'espèces floristiques patrimoniales, habitats naturels d'intérêts communautaires, restauration d'habitats favorables à la cistude d'Europe ou à l'avifaune migratrice). La logique opératoire est la suivante :

- Travaux de **restauration** sur les parcelles colonisées, par l'élimination des arbustes adultes.

- Travaux **d'entretien** annuel sur les parcelles restaurées, par l'élimination des repousses et rejets.

A l'heure actuelle, un peu plus de 13,5 ha ont été **restaurés**, à la fois sur les prés salés et sur le domaine endigué de la réserve naturelle. Depuis la fin d'année 2016, la commune de Lège Cap-Ferret ne dispose plus du matériel nécessaire pour effectuer le girobroyage en plein des parcelles. Seul un entretien de linéaire de fossés, talus colonisés par cette espèce à l'aide d'une épareuse reste possible via un travail en régie.

Gestion des prairies :

Un pâturage équin est réalisé sur les prairies de la réserve naturelle. Certaines prairies, délaissées par les animaux ont été fauchées depuis 2017 par des prestations externes ou en régie par les communes.

4. Actions à réaliser, mise en œuvre et partenariats :

Gestion du Baccharis à feuille d'arroche :

Il est prévu l'entretien de 6 hectares précédemment restaurés par l'organisation de chantiers bénévoles (coupes manuelles) et de prestations externes si besoin (girobroyage),

Les prestations seront opérées selon les disponibilités des partenaires habituels et les opportunités éventuelles :

- Chantiers de bénévoles impliquant des associations d'usagers et des associations locales d'insertions (ACCA, Surf insertion (photo ci-contre)).
- Des prestataires externes sur financements spécifiques
- Les services techniques des communes d'Arès et Lège-Cap Ferret (prestations en régie).



Gestion des prairies :

Réaliser l'entretien des prairies en contrôlant la pression de fauche exercée par l'éleveur (en lien avec sa convention de gestion) et en fauchant une partie des bosses des anciens réservoirs (1.1 hectares).

Une fauche complète est prévue sur une prairie humide de 1.5ha au milieu de la grande zone prairiale du domaine endigué (zone des Abberts), et qui présente le faciès le plus humide du secteur. L'objectif étant de ne pas traiter cette zone par le pâturage.

5. Coût et temps estimés sur le budget 2021 – V7

- **13 jours** Arpège + **5 jours** de soutien externe (CTM)
- **9 000 €** de prestation de service travaux (une partie de ce montant pourra être affectée exceptionnellement à la réfection d'une brèche dans une digue si risque constaté dans l'année)
- **TOTAL : 12 060 €**
- Financeurs prévus : DREAL 82%, OFB 18%

PROJET 4 :**REFECTION DE LA PASSERELLE DU CANAL DES ETANGS**MAITRISE D'OUVRAGE : ARPEGE - OFB / DREALPARTENARIAT :**1. Rappels / Objectifs :**

La réserve naturelle est ouverte à la circulation piétonne toute l'année, uniquement le long de sentiers balisés. Le sentier principal, dénommé « sentier du littoral » et ses quelques variantes permettent ainsi une traversée du site selon un circuit aller-retour dans les deux sens entre le port ostréicole d'Arès et le secteur de **Jane de Boy** à Claouey. Afin de relier ces deux secteurs, la traversée du canal des étangs est indispensable et se fait via une **passerelle**.

Historiquement, cette passerelle était métallique de type Eiffel. Suite à la tempête Klaus de 2009, cette passerelle vieillissante mais à forte identité culturelle pour le site s'est renversée. Une passerelle en bois non traitée a été construite rapidement en prévision de la saison touristique à venir. L'accès à cette passerelle, toujours en place aujourd'hui, a été interdit le 1er décembre 2018 par arrêtés préfectoraux des communes d'Arès et de Lège-Cap Ferret.



Compte tenu de cette situation et afin de reconnecter le sentier du littoral entre les communes d'Arès et de Lège-Cap Ferret, l'équipe gestionnaire et ses principaux partenaires ont convenu de la nécessité de recruter **un maître d'œuvre** pour la démolition de la passerelle actuelle et réalisation d'une nouvelle.

2. Fiches actions du plan de gestion concernées :**TU-TE1** : REFECTION, ENTRETIEN ET SECURISATION DE LA PASSERELLE DU CANAL DES ETANGS**3. Actions et investissement réalisés précédemment :****2009** : Construction d'une nouvelle passerelle temporaire en bois par le CELRL.**2015** : Travaux de consolidation de la passerelle (964,13€).

2017 : - diagnostic technique et remplacement des lames détériorées,
 - projet de réfection lancé par un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage au niveau local : une seule offre reçue

2018 : - publication d'un nouvel appel à candidature au niveau local : une seule offre reçue,
 - publication d'un marché pour recherche d'une maîtrise d'œuvre au niveau local et national

2019 : - attribution du marché au groupement STLa,
 - décembre : résiliation du marché.

2020 : définition d'un nouveau plan de financement avec augmentation de l'enveloppe budgétaire suite a plan de relance de l'État, rédaction d'un nouveau marché et préparation de sa publication.

4. Actions à réaliser, mise en œuvre et partenariats :

- Publication du marché **d'appel d'offre** pour maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage.
- **Attribution** du marché au prestataire retenu.
- **Suivi du marché** dans les différentes phases de conception et d'études (**étude géotechnique**, réunion du comité de pilotage). Accompagnement de maître d'œuvre pour la conception des documents relatifs aux autorisations administratives. Le maître d'ouvrage pourra bénéficier dans les différentes phases appropriées le soutien d'un paysagiste conseil de la part de la DREAL Nouvelle Aquitaine
- Le gestionnaire de la réserve naturelle prendra en charge en 2021 le dossier de demande de **déplacement des deux pits à civelles** qui se situent au pied amont de la passerelle sur chacune des berges du canal, et qui constituent à la fois des sources d'érosion des berges, et à la fois des éléments paysagers inesthétiques, au-devant d'un ouvrage d'art assez emblématique.
- Préparation de la phase de réalisation des **travaux** pour 2022 (nouveau marché à prévoir).

5. Coût et temps estimés sur le budget 2021 – V7

- **65 jours** Arpège
- **300 000 €** de prestation de service maîtrise d'œuvre et travaux
- **TOTAL : 311 688 €**
- Financeurs prévus :
 - Investissement** : DREAL 45% ; CELRL 25% ; Région NA : 10%, Agence de l'Eau : 10% ;
Communes de Lège et Arès : 10%
 - Fonctionnement** : DREAL 80% ; OFB 20%

PROJET 5 :

AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'EQUIPE GESTIONNAIRE

MAITRISE D'OUVRAGE : ARPEGE - OFB / DREAL

PARTENARIAT : COMMUNES

1. Rappels / Objectifs :

Le Conservatoire du littoral mène une forte politique d'acquisition foncière sur le secteur de la réserve naturelle. En début d'année 2018, l'établissement a eu l'opportunité d'acquérir une nouvelle parcelle à proximité immédiate de la réserve naturelle avec une maison habitable. Les bureaux de la réserve naturelle sont donc installés dans cette nouvelle maison depuis la fin d'année 2018.

L'objectif est de pérenniser ces bureaux et de poursuivre leur aménagement de manière fonctionnelle pour assurer quotidiennement les missions du gestionnaire de la RN.

2. Fiches actions du plan de gestion concernées :

AD2 : AFFECTATION, AMENAGEMENT ET GESTION DE LOCAUX FONCTIONNELS POUR LE GESTIONNAIRE

3. Actions et investissement réalisés précédemment :

2018 : acquisition de la maison.

Obtention d'un financement de la région Aquitaine pour l'aménagement de la maison en locaux fonctionnels pour le gestionnaire.
Identification et planification des travaux.

2019 : première tranche de travaux : assainissement, alimentation en eau, abatage de thuyas, exportation de déchets, sécurisation, toiture, électricité et accès.

2020 : deuxième tranche de travaux : Alimentation en eau, électricité.

Investissement : 15 000€ en prestation de service, 21 000€ en autofinancement

4. Actions à réaliser, mise en œuvre et partenariats :

- Mise en œuvre d'une troisième tranche de travaux : réfection plus complète de la **toiture**, remblaiement du **chemin** d'accès et aménagement des **zones de stationnement**, pose de **stores**.
- Equipement des bureaux en matériel bureautique : renouvellement des postes informatiques, téléphonie, réseaux, imprimantes et sauvegarde

5. Coût et temps estimés sur le budget 2021 – V7

- **20 jours** Arpège
- **5 000 €** de prestation de service travaux, **9 000 €** investissement bureautique et réseau électrique + câblage RJ45
- **TOTAL : 17 596 €**
- Financeurs prévus :
 - Investissement** : Région NA : 5000 € sur subvention 2018 (dispositif Littoral)
DREAL : 9 000 €
 - Fonctionnement** : DREAL 100%

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION

MAITRISE D'OUVRAGE : ARPEGE - OFB / DREAL / DIVERS

PARTENARIAT : DIVERS

1. Rappels / Objectifs :

Au-delà des actions précédemment citées sous forme de projets globaux, le plan de gestion implique la réalisation d'une panoplie d'actions complémentaires qui relèvent des différents objectifs à long terme.

L'objectif est de poursuivre ces actions afin d'en assurer la continuité que ce soit en terme d'observations (suivis scientifiques), de travail partenarial, de surveillance, et d'administratif.

2. Fiches actions du plan de gestion concernées :

Cf. liste ci-dessous

3. Actions et investissement réalisés précédemment :

La plupart de ces actions ont été précédemment conduites dans la mise en oeuvre du plan de gestion ces années précédentes.

4. Actions à réaliser, mise en œuvre et partenariats :

code	Intitulé de l'action	Jours ARPEGE	Jours Prestation
AD 1	Pérennisation des postes et renforcement périodique de l'équipe de la réserve naturelle	1	
AD 3	Formation et commissionnement de l'équipe de la Réserve Naturelle	6	
AD 5	Partenariats scientifiques entre le gestionnaire et des organismes spécialisés	1	
AD 6	Partenariats et/ou prestations entre le gestionnaire et des organismes usagers pour l'entretien ou la gestion des milieux naturels	3	
AD 7	Accompagnement des agriculteurs dans la gestion agro-environnemental des prairies et des bosses des réservoirs à poissons	4	
AD 8	Accompagnement des structures partenaires réalisant l'éducation à l'environnement sur la réserve naturelle	4	
AD 9	Veille, maîtrise foncière complémentaire et promulgation d'un périmètre de protection en périphérie immédiate de la réserve naturelle	10	
AD 10	Encadrement des activités nautiques	2	
AD 11	Elaboration des rapports d'activités annuels	8	
AD	Actions administratives diverses	48	
SOUS-TOTAL		87	
PO1	Surveillance	23	
SOUS-TOTAL		23	
PI3	Communication de la part du gestionnaire -12 jours agent	3	
SOUS-TOTAL		3	

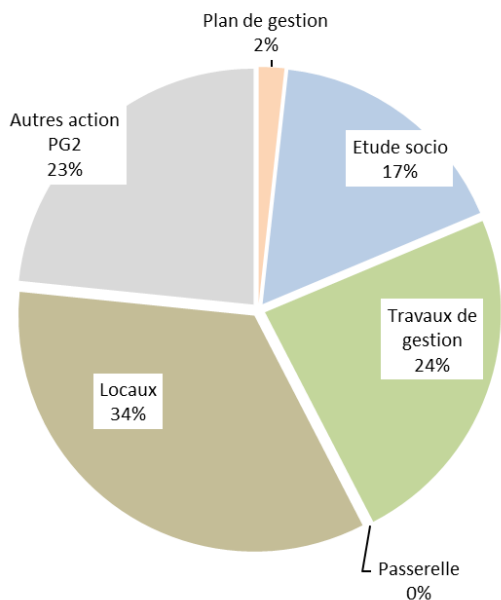
SE 1	Poursuivre les inventaires de la faune et de la flore	8	5
SE 3	Suivi des espèces floristiques patrimoniales	7	5
SE 4	Etude sur les nouvelles modalités de gestion hydraulique des réservoirs à poissons	1	3
SE 5	Caractérisation et suivi temporel des peuplements d'oiseaux	26	5
SE 6	Baguage et suivi de la Bécasse des bois et des bécassines	8	3
SE 8	Instauration d'une chasse pilote	7	
SE 9	Suivi quantitatif et qualitatif des eaux	1	
SE 11	Veille sur la dynamique des espèces animales ou végétales envahissantes ou à caractère invasif	2	1
SE 12	Analyse, synthèse des données et gestion de la base des données géoréférencées	0	8
SE 13	Etude de fréquentation au sein de la réserve naturelle	0	1
SE 14	Suivi du rôle de nourricerie et des fonctions écologiques des prés salés	3	3
SOUS-TOTAL		97	34
TU 4	Renaturation des berges du Canal des étangs	8	
SOUS-TOTAL		8	
TE 1	Entretien des ouvrages liés à la gestion intégrée des réservoirs à poissons	1	
TE 7	Gestion des populations de Sangliers et de Chevreuil	1	
TE 9	Entretien des aménagements, de la signalétique et du sentier du littoral	7	5
SOUS-TOTAL		14	5
TOTAL		193	39

5. Coût et temps estimés sur le budget 2021 – V7

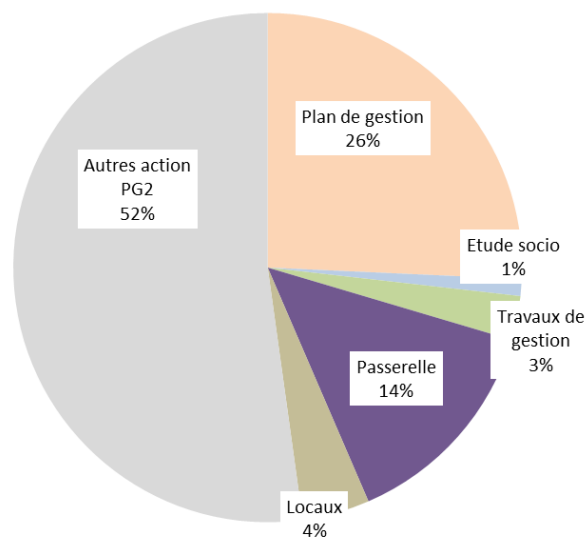
- **193 jours** Arpège + **39 jours** de soutien externe (CTM)
- **9 090 €** frais de structure
- **4 000 €** investissement signalétique (renouvellement, panneau pour nouvel arrêté)
- **TOTAL : 53 366 €**
- Financeurs prévus :
 - Investissement** : DREAL 100%
 - Fonctionnement** : DREAL 100%

Budget prévisionnel 2021 - v7

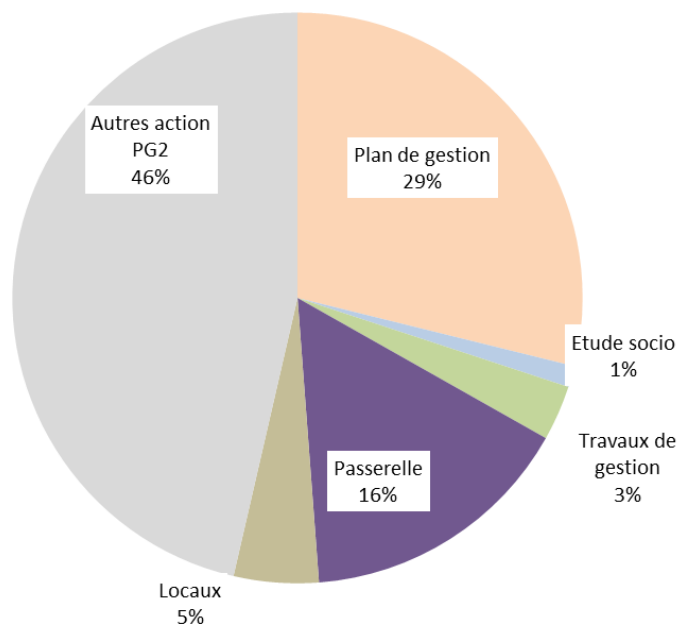
Budget Investissement 2021 (hors Passerelle)



Budget fonctionnement 2021



Temps-agent AREPEGE 2021



	Nb jours		TOTAL	DREAL	OFB	REGION	AEAG	CELRL	Communes
<i>Projet 1</i>			tx financement	68%	32%	0%	0%		
Plan de gestion	120	Arpege	21 577 €	14 759 €	6 818 €	- €	- €		
	5	Prestation	715 €	489 €	226 €	- €	- €		
		Investissement							
<i>Projet 2</i>			tx financement	100%	0%	0%	0%		
Etude socio	5	Arpege	899 €	899 €	- €	- €	- €		
	0	Prestation	- €	- €	- €	- €	- €		
		Investissement	6 930 €	6 930 €					
<i>Projet 3</i>			tx financement	80%	20%	0%	0%		
Travaux de gestion	13	Arpege	2 338 €	1 870 €	476 €	- €	- €		
	5	Prestation	715 €	572 €	143 €	- €	- €		
		Investissement	9 000 €	6 000 €	3 000 €				
<i>Projet 4</i>			tx financement	80%	20%	0%	0%	0%	0%
Passerelle	65	Arpege	11 688 €	9 350 €	2 338 €	- €	- €		
	0	Prestation	- €	- €	- €	- €	- €		
		Investissement	300 000 €	134 215 €		45 800 €	15 000 €	74 985 €	30 000 €
<i>Projet 5</i>			tx financement	100%	0%	0%	0%		
Locaux	20	Arpege	3 596 €	3 596 €	- €	- €	- €		
	0	Prestation	- €	- €	- €	- €	- €		
		Investissement	14 000 €	9 000 €		5 000 €			
Autres action PG2			tx financement	100%	0%	0%	0%		
	193	Arpege	34 703 €	34 703 €	- €	- €	- €		
	39	Prestation	5 573 €	5 573 €	- €	- €	- €		
		Investissement	4 000 €	4 000 €					
		Frais	9 090 €	9 090 €					
Total	416	Arpege	74 800 €						
	49	Prestation	7 002 €						
		Investissement	333 930 €						
		Frais	9 090 €						

			DREAL	OFB	REGION	AEAG	CELRL	Communes	
TOTAL	Projet 1	Plan de gestion	22 291 €	15 247 €	7 044 €	- €	- €		
	Projet 2	Etude socio	7 829 €	7 829 €	- €	- €	- €		
	Projet 3	Travaux de gestion	12 060 €	8 442 €	3 618 €	- €	- €		
	Projet 4	Passerelle	311 688 €	143 565 €	2 338 €	45 800 €	15 000 €	74 985 €	
	Projet 5	Locaux	17 596 €	12 596 €	- €	5 000 €	- €		
		Autres action PG2	53 366 €	53 366 €	- €	- €	- €		
	TOTAL		424 830 €	241 045 €	13 000 €	50 800 €	15 000 €	74 985 €	30 000 €
	TOTAL hors invest. passerelle		124 830 €	106 830 €	13 000 €	5 000 €	- €	- €	- €

Prestation de service			DREAL	OFB	REGION	AEAG	CELRL	Communes	
INVESTISSEMENT	Projet 1	Plan de gestion	715 €	489 €	226 €	- €	- €		
	Projet 2	Etude socio	6 930 €	6 930 €	- €	- €	- €		
	Projet 3	Travaux de gestion	9 715 €	6 572 €	3 143 €	- €	- €		
	Projet 4	Passerelle	300 000 €	134 215 €	- €	45 800 €	15 000 €	74 985 €	
	Projet 5	Locaux	14 000 €	9 000 €	- €	5 000 €	- €		
		Autres action PG2	9 573 €	9 573 €	- €	- €	- €		
	TOTAL		340 932 €	166 778 €	3 369 €	50 800 €	15 000 €	74 985 €	30 000 €
	Pourcentage de financement			49%	1%	15%	4%	22%	9%
TOTAL hors invest. passerelle		63 224 €	32 563 €	3 369 €	5 000 €	- €	- €	- €	

Charges de personnel			DREAL	OFB	REGION	AEAG	CELRL	Communes	
FONCTIONNEMENT	Projet 1	Plan de gestion	21 577 €	14 759 €	6 818 €	- €	- €		
	Projet 2	Etude socio	899 €	899 €	- €	- €	- €		
	Projet 3	Travaux de gestion	2 346 €	1 870 €	476 €	- €	- €		
	Projet 4	Passerelle	11 688 €	9 350 €	2 338 €	- €	- €	- €	
	Projet 5	Locaux	3 596 €	3 596 €	- €	- €	- €		
		Autres action PG2	43 793 €	43 793 €	- €	- €	- €		
	TOTAL		83 898 €	74 267 €	9 631 €	- €	- €	- €	- €
	Pourcentage de financement			89%	11%	0%	0%	0%	0%

Plan de financement de la réfection de la Passerelle

DREAL Plan de relance	134 215 €	45%
Conservatoire du Littoral	74 985 €	25%
Région Nouvelle Aquitaine " dispositif littoral "	30 800 €	10%
Région Nouvelle Aquitaine "CAN 2017"	15 000 €	5%
Agence de l'Eau Adour-Garonne	15 000 €	5%
Communes Arès et Lège	30 000 €	10%
	300 000 €	100%

Subventions sollicitées 2021 - v7

	DREAL	AEAG	REGION	OFB	CELRL	Communes	TOTAL
<i>Achats</i>							
Prestations de services	157 688 €	15 000 €	50 800 €	3 369 €	74 985 €	30 000 €	331 842 €
Achats matières et fournitures	2 240 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 240 €
Autres fournitures	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total Achats	159 928 €	15 000 €	50 800 €	3 369 €	74 985 €	30 000 €	334 082 €
<i>Services extérieurs</i>							
Locations	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Entretien et réparation	1 800 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 800 €
Assurance	800 €	- €	- €	- €	- €	- €	800 €
Documentation	350 €	- €	- €	- €	- €	- €	350 €
Total Services extérieurs	2 950 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 950 €
<i>Autres services extérieurs</i>							
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 400 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 400 €
Publicité, publication	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Déplacements, missions	500 €	- €	- €	- €	- €	- €	500 €
Services bancaires, autres	1 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 000 €
Total Autres services extérieurs	3 900 €	- €	- €	- €	- €	- €	3 900 €
<i>Charges de personnel</i>							
Rémunération des personnels	43 075 €	- €	- €	5 586 €	- €	- €	48 661 €
Charges sociales	31 192 €	- €	- €	4 045 €	- €	- €	35 237 €
Autres charges de personnel - Stagiaires	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total Charges de personnel	74 267 €	- €	- €	9 631 €	- €	- €	83 898 €
TOTAL Général	241 045 €	15 000 €	50 800 €	13 000 €	74 985 €	30 000 €	424 830 €